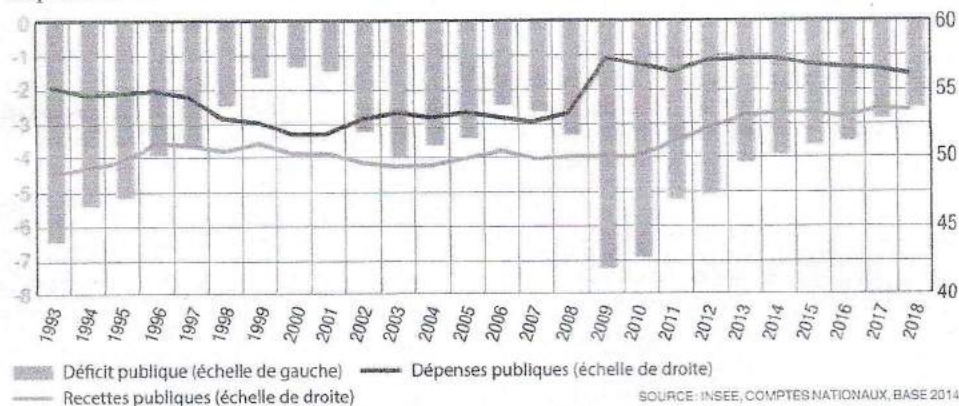


Intox fiscales: enquête sur une dérive française

Le micmac des impôts a creusé le déficit de l'Etat en 2018

Dépenses et recettes publiques entre 1993 et 2018

En points de PIB



COMME SOUVENT au début d'un mandat présidentiel, l'année dernière a été rythmée par des réformes fiscales de tous bords, au risque de n'y rien comprendre. Heureusement, l'Insee a publié mercredi les comptes des administrations publiques, qui confirment que deux et deux font quatre. Résumons comment le gouvernement d'Emmanuel Macron a fait évoluer la redistribution publique en 2018.

Commençons par les recettes. Le gouvernement a fait baisser les prélèvements obligatoires de 9,7 milliards d'euros l'année dernière ! Côté particuliers, les impôts sur le revenu et sur le patrimoine ont subi « de profondes restructurations », souligne l'Insee. Ils avaient bondi de 10,1 milliards en 2017, mais en 2018, ils ont baissé de 3,7 milliards ! En cause, la baisse de la taxe d'habitation, le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui a eu un effet bénéfique de 3,2 milliards d'euros pour les ménages, et l'instauration du prélèvement forfaitaire unique (PFU). Les entreprises, elles, ont bénéficié de la baisse du taux d'impôt sur les so-

lement en fin d'année ! C'est d'ailleurs ce qui a valu au gouvernement des critiques car son calendrier a pénalisé le pouvoir d'achat des Français. On observe ici le pendant : il a favorisé les comptes sociaux.

Venons-en maintenant au mauvais élève, l'Etat. Son déficit s'est dégradé de 3,8 milliards d'euros en 2018, à -69,9 milliards d'euros. Ses recettes fiscales ont baissé, comme expliqué précédemment. Les dividendes tirés de ses participations en capital dans différentes entreprises reculent.

Tout irait bien si ses dépenses ralentissaient d'autant, mais elles baissent moins vite. Le point d'indice de la fonction publique n'a pas été revalorisé l'année dernière, mais cela a été compensé par de nombreuses créations de postes dans l'enseignement et la police. Et une

Certes, les organismes maîtrisent leurs dépenses: prestations

iers occupent une
ine des redevables
ne augmente. Cette
e des personnes très
allègement signifi-
vanche, d'affirmer
entré sur leur tête
iforme.
he toute personne
e au-dessus de la
ession de l'ISF aura
là à dire qu'il s'agit
plus riches, comme
est un pas que nous

FAXÉES?
LES BASHING
se dérobent plus fa-
fiscales que les PME
srépétée. Et fausse!
oupe n'est pas com-
me celui de l'entre-
pour une large part
ice de filiales étran-
e montant du résul-
tation attachée à ces
ible une quote-part
nant du dividende).
provenant de la ces-
sues par les filiales,
impôts sur les socié-
e l'imposition d'une
es. Il provient égale-
ment significative de
ropriété industrielle
l'IS au taux réduit

is prélèvements obli-
ait état des taux d'im-
observations se rap-

tiellement atténuées par la hausse de la fiscalité énergétique et celle de la fiscalité du tabac.

Moins d'impôts : youpi ? Oui, si la puissance publique ne s'est pas mise en difficulté en les accordant, et donc si elle a baissé ses dépenses proportionnellement. Or c'est là que le bât blesse.

Mais voyons d'abord les bons élèves, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale. En 2018, les collectivités locales améliorent leur excédent, à 2,3 milliards d'euros après 1,6 milliard en 2017. Elles maîtrisent bien leurs dépenses, en particulier de personnel : les rémunérations ralentissent fortement (+ 0,7 %, après + 2,3 %), en raison de la non-revalorisation du point d'indice de la fonction publique, de l'instauration d'un jour de carence en 2018 et du report en 2019 de la réforme « Parcours professionnels, carrières et rémunérations ».

Compensations aux régions. Certaines dépenses augmentent : les prestations sociales versées par les collectivités avec la revalorisation du RSA, et les investissements, en particuliers pour le Grand Paris. Cependant, les recettes locales progressent grâce aux transferts venus de l'Etat. Comme ce dernier a supprimé leur dotation globale de fonctionnement, il leur transfère de la TVA pour 4,2 milliards d'euros. Il compense aussi la suppression de la taxe d'habitation (ses transferts aux régions augmentent de 3 milliards d'euros en 2018). Enfin, comme les bases locatives ont été revalorisées, les impôts récoltés par les collectivités augmentent. Bref, tout roule ! Pour le moment... « La compensation de la baisse de la taxe d'habitation par l'Etat ne peut être que temporaire, il faudra revoir profondément le financement des collectivités locales », souligne François Ecalle, fondateur du site Fipeco sur les finances publiques.

Autres bons élèves, les administrations de sécurité sociale. En 2018, leur excédent passe de 5,3 milliards d'euros à 10,8 milliards. Incroyable ! Sauf que là aussi, il y a un loup. Certes, les organismes maîtrisent leurs dépenses : prestations familiales stables, croissance contenue des dépenses d'Assurance maladie, décélération de la masse salariale. Mais le calendrier fiscal leur a été très favorable. Souvenez-vous : en début d'année, le gouvernement a augmenté de 1,7 point la CSG, un impôt à l'assiette très large. L'effet est énorme : les impôts affectés aux organismes de sécurité sociale ont bondi de 13,9 %. Or cette hausse de la CSG était faite pour compenser la suppression de cotisations salariales chômage et maladie, intervenue seu-

Les dépenses d'Assurance maladie, décélération de la masse salariale. Mais le calendrier fiscal leur a été très favorable

indemnité compensatrice de la hausse de la CSG a été mise en place pour les agents publics. Du coup, les dépenses de personnel continuent d'augmenter. Côté subventions, l'Etat a diminué les contrats aidés et les aides à l'embauche dans les PME, mais ses crédits d'impôts ont été dynamiques (CICE et généralisation aux inactifs du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile).

Il y a aussi eu un mercato en matière de prestations sociales, mais au final leur évolution est quasi stable (+ 0,4 milliard en 2018 après + 2,2 milliards en 2017) : l'effet de la hausse des pensions de retraite, de l'allocation adulte handicapé et de la prime d'activité est compensé par la baisse des aides personnalisées au logement (APL).

Enfin, la contribution au budget de l'Union européenne progresse sous l'effet du redémarrage des programmes de la politique de la cohésion.

Peu d'effort structurel. Que retenir de ces évolutions ? Mesure phare de l'année dernière, la hausse de la CSG pour supprimer des cotisations sociales a donné du pouvoir d'achat aux actifs, et correspond à ce que recommandent la majorité des économistes : baisser les prélèvements obligatoires sur le travail et les étendre aux retraites. Quant à la totalité des baisses d'impôt de manière plus générale, « c'est très bien, mais globalement on les baisse probablement un peu trop par rapport à ce qu'on peut faire », estime François Ecalle. « Nous faisons très peu d'efforts de réduction du déficit public. Il a baissé de seulement 0,3 point en 2018, dont la moitié structurelle et l'autre conjoncturelle. Même à 2,5 % du PIB, c'est encore le troisième déficit de l'Union européenne à égalité avec l'Espagne. En outre, il a surtout baissé parce que la croissance (+1,7 %) a tiré les recettes fiscales. » Et le financement de la baisse de la taxe d'habitation n'est toujours pas trouvé...

Bref, en France, l'équation mathématique résumant les comptes publics, ce n'est pas tant « deux et deux font quatre » que « deux moins quatre égalent moins deux ».

Jade Grandin de l'Eprevier
@JadeGrandin